



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

INC

Question écrite n° 121822

Texte de la question

M. Daniel Goldberg attire l'attention de M. le secrétaire d'État auprès du ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, chargé du commerce, de l'artisanat, des petites et moyennes entreprises, du tourisme, des services, des professions libérales et de la consommation, sur le projet de cession du magazine *60 millions de consommateurs* à un groupe privé. Rattaché à l'Institut national de la consommation (INC), ce mensuel, spécialisé dans les tests et études comparatives de divers produits et services, a la particularité d'être édité sans publicité. Source majeure d'information et de défense des consommateurs, cette publication risque de quitter le giron de l'INC, sous tutelle publique, pour passer sous le contrôle d'un groupe privé. Cela tournerait le dos à son indépendance, mais aussi à ses missions d'information et de défense des consommateurs. Il lui demande donc de bien vouloir lui préciser les mesures envisagées par le Gouvernement afin, à la fois, de conserver le titre au sein de l'INC et de garantir son financement de manière pérenne.

Données clés

Auteur : [M. Daniel Goldberg](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (3^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 121822

Rubrique : Consommation

Ministère interrogé : Commerce, artisanat et consommation

Ministère attributaire : Redressement productif

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 novembre 2011, page 11904

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)